



Bonjour Mme Talon,

Alors que le plan de transports pour la cérémonie d'ouverture des JO le 26 juillet a été présenté (https://cdn.paris.fr/paris/2024/07/09/24055_dp-mobilite-jop2-vdef-bmAD.pdf), les conditions de circulation s'annoncent extrêmement difficiles dès le début d'après-midi afin de permettre l'accès du public et la sécurisation de l'évènement, et ce quel que soit le mode de transport : auto, bus vélo, métro, tramway, RER, trains.

Face au caractère véritablement exceptionnel de cette cérémonie, la problématique des transports se pose comme un défi d'envergure. Nous vous demandons de prendre toutes les mesures qui s'imposent, à savoir :

- la fermeture des accueils sur RDV pour toute la journée du 26 juillet,
- la fermeture des sites des finances publiques l'après-midi (il serait en effet tout à fait inopportun qu'un incident sur un site parisien nécessite l'intervention de la police ou des pompiers alors que les forces de l'ordre et de sécurités seront fortement mobilisées par ailleurs),
- le placement des agentes et agents de la DRFIP Paris en autorisation d'absence exceptionnelle le 26 juillet après-midi.

De manière générale et pour l'ensemble de la période des jeux olympiques et paralympiques, les perturbations vont être nombreuses (le service logistique de la DRFIP a d'ailleurs annoncé qu'il n'y aurait aucune tournée courrier interne les 24, 26 juillet et 02 août et qu'il pourrait y avoir du retard sur les tournées du 19 et 22 juillet) et les autorités ont mis l'accent sur la nécessité de libérer les transports en commun.

Nous vous rappelons donc que si le télétravail ne peut être imposé (dans la mesure où il repose sur le principe fondamental du volontariat et que le domicile privé des agentes et des agents ne saurait être réquisitionné afin de servir de zone de repli à l'administration) il doit être facilité. Or malgré nos alertes répétées, notamment sur la situation du SFACT Ville de Paris, des problèmes perdurent comme en atteste la pétition des agent.es de ce service dont vous avez été destinataire. Aussi nous vous demandons d'y remédier au plus vite et de rappeler clairement les consignes aux responsables de service.

De même, de nombreux collègues travaillant en présentiel verront leurs horaires durablement impactés dans la mesure où il est notamment préconisé de prendre les transports en commun avant 15h30 afin de faciliter les trajets des visiteurs. Nous réitérons donc une nouvelle fois notre demande de banaliser les horaires variables des agentes et agents concerné.es afin qu'aucun d'entre eux n'ait à rattraper le temps de travail perdu en raison des difficultés et des limites de la circulation.

Solidaires Finances Publiques Paris, le 17/07/2024